

Zones	Résolutions	Recommandations de méthodes participatives
Lieux par quartier On choisit de ne pas choisir = les défis sont les mêmes partout	Résolution 4 (Table 1) Les quartiers doivent retrouver des lieux dédiés aux habitants. Instaurer des maisons de quartier et d'association, des lieux de vie avec les AVQ, afin qu'elles soient des lieux de rencontre et convivial + stockage Pas uniquement centré sur les AVQ mais sur des lieux plus général d'accueil, où créer du lien et de la convivialité, une maison de quartier où se rencontrer et agir. - Élargir les horaires d'ouverture des lieux existants (weekend) - Faire connaître les structures existantes - Trouver un nouveau lieu, de quels moyens dispose la mairie ? - Mailler l'espace public = "un lieu c'est bien, mais plusieurs lieux, c'est mieux" ; créer un label "lieu de rencontre" ? - Transformer les mairies de quartier en maison de quartier (les mairies de quartier fermées mais qui existent toujours) - Utiliser lieux extérieurs (lieux informels de rencontre) : "agora" vers les bars, parcs, guinguettes etc.	Écouter les priorités des différentes générations (50 000 étudiants, qui sont déjà très organisés), adapter la communication aux générations Utiliser les moyens de communication et de vote du budget participatif pour information / décision du public Mettre en place des questionnaires de proximité
Quartier Boudonville – Scarpone – Libération. Quartier hyper circulant, lieu de passage, pas de commerces. Plus spécifiquement, le Petit Parc Bonnet, tout près des écoles, les parents s'y retrouvent, et proche de la fac de lettres et résidences étudiantes. Il s'agit d'un vrai lieu de partage intergénérationnel. Il y a aussi une maison des associations qui pourtant ne	Résolution 4 (Table 2) Les quartiers doivent retrouver des lieux dédiés aux habitants. Instaurer des maisons de quartier et d'association, des lieux de vie avec les AVQ, afin qu'elles soient des lieux de rencontre et convivial + stockage - S'appuyer sur les AVQ pour faire le lien avec les associations qui existent déjà et pour être le relais de toute initiative - Trouver comment identifier l'AVQ → un lieu qui soit pratique (rencontres, stockage, logistique) - Question du statut de l'AVQ → à revoir - Former les membres à une meilleure connaissance de tous les services existants - Les considérer comme des citoyens experts à associer systématiquement dans les projets d'animation - Leur faciliter la vie d'un point de vue administratif (bénévoles avec	Pas de recommandation

Zones	Résolutions	Recommandations de méthodes participatives
sont pas très bien identifiées.	bonne volonté mais freinés par la difficulté administrative)	
Zone 5 : quartier Saint Pierre René II Bonsecours	Résolution 4 (Table 3) Les quartiers doivent retrouver des lieux dédiés aux habitants. Instaurer des maisons de quartier et d'association, des lieux de vie avec les AVQ, au fin qu'elles soient des lieux de rencontre et convivial + stockage - Trouver un point fixe pour l'AVQ et le rendre identifiable (mairie de quartier ?). Pour le moment, dans la zone 5, il est dans le MJC Pichon, mais il mériterait un lieu plus identifiable. Faire connaître le quartier et les événements. - Mettre en place un "Garde champêtre" de quartier. - Créer des événements = communication en amont, presse alertée, repenser l'accueil des nouveaux arrivants comme il se fait une fois par an au niveau de la ville. Il serait possible d'orienter les nouveaux arrivants vers les AVQ. - Communication : avoir une page dans le magazine de Nancy / affichage sur les lignes de bus - Attractivité dans le quartier : importance des cités René II, MJC Pichon. Se souvenir que seulement 10% des adhérents sont des habitants du quartier, il faudrait que ça change.	Parrainage pour attirer les habitants vers les AVQ (les membres actuels peuvent parrainer les nouveaux membres) Documents déposés chez les commerçants de quartier (idée déjà appliquée dans le territoire Ouest et qui marche très bien) → identifier les lieux de vie pour cibler davantage les habitants de quartier
Nous avons choisi la zone 5 et plus spécifiquement la Place des Vosges et ses accès (vers zone 6 et 11) → noeud de passage (transport en commun, voiture, 2 roues, piétons)	Résolution 11 (Table 4) Partager l'espace public de tous les usagers pour favoriser le vivre ensemble. Développer la loi de la priorité au plus mou. [Résolution choisie car "la plus large possible", mais secteur restreint] → Améliorer le partage de l'espace public Communiquer sur l'existant Communiquer par voie de presse locale / Panneaux d'affichage / magazines	Trois niveaux : → Information → Panneaux d'affichage pour chaque quartier (règles du quartier, projets des quartiers, avec une partie d'information "durable" et une partie centrée sur les événements) → Faire de la pédagogie Porté par l'AVQ → soit dans des lieux fermés (MJC Pichon), soit dans les espaces ouverts (Parc

Zones	Résolutions	Recommandations de méthodes participatives
	municipaux et métropole/ Pourquoi pas afficher aussi dans les villes adjacentes Communiquer essentiellement sur les parkings Développer l'existant Développer la Citadine et les transports en commun, ainsi que la fréquence Communiquer sur les parking → rendre les prix de stationnement accessibles et acceptables Créer / déplacer Passages piétons lumineux / marquage au sol qui soient très lisibles Feux pédagogiques (rouges quand on arrive trop vite, qui se mettent en vert lors qu'on ralentit) en amont (ex de Redon) Interdire aux voitures la voie qui descend de la rue des 4 églises à la place des Vosges Supprimer le parking sauvage Place des Vosges (également dans le budget participatif)	Olry) → Concertation entre Vinci (parking), les habitants et la mairie pour le prix réduit pour les parkings → même si plus dans le conflit, mettre tout le monde autour de la table. Laboratoire à être répliqué dans d'autres endroits Réappropriation de l'espace public par les habitants !
Centre-Ville	"L'essentiel est de rendre heureux.se" - Stanislas le Bienveillant Résolution 11 (Table 5) : <i>Partager l'espace public de tous les usagers pour favoriser le vivre ensemble. Développer la loi de la priorité au plus mou.</i> - Réserver aux piétons l'extrême centre-ville DONC bonne signalétique avec zone limitée - Améliorer les transports en commun (ce qui est en cours, mais la période de transition n'est pas évidente à gérer) Dans le but de désengager le centre-ville - Étaler les travaux ou planifier à plusieurs dates - Communiquer sur les projets de travaux pour prévenir et anticiper → comment ? Autre que sites internet, envoyer les infos des travaux à Waze, Google Maps ou Mappy. Prévenir les usagers à l'avance - Le plus mou ? Définition qui interpelle. Enfants, personnes à	- Equipe de citoyen.nes entre "pote de maison" pour créer des jardins - Campagne de communication : → "l'essentiel, c'est de rendre l'autre heureux" - Stanislas le Bienveillant → demander aux citoyen.nes de proposer des slogans + information → équipe municipale qui interpellent les ?? puis verbalisent - Une journée d'occupation du domaine public avec activité (sport / gouter) en s'affranchissant

Zones	Résolutions	Recommandations de méthodes participatives
Réaménagement de la Place Carnot	mobilité réduite, personnes âgées + poussettes → comment mettre en place la sécurité ? Campagne de communication centrée sur les incivilités routières + des amendes (avec phrases choc ou humour en rapport avec, droit d'interpellation sur le site internet → avant amende, pédagogie par les agents municipales.) - Déplacement ou aussi transformer une friche en aire avec du lien social - Donc donner une responsabilité à quelqu'un ou à une association pour la gestion : COGESTION INTERGÉNÉRATIONNEL → inégalité entre les AVQ dans les moyens donc possibilité limitée - Demande à la commune de mettre à disposition des espaces → des lieux repères → ⚠ des lieux déjà très largement occupés - Expérience du jardin partagé de la cité universitaire - Réfléchir de façon spécifique, dans chaque quartier et intégrer le lien social dans chaque quartier - Végétalisation problèmes de faisabilité. Si arbres pas possibles plutôt belles haies → Place Carnot - Développer les points d'eau potable - Réfléchir sur la diminution des normes car bloquent les rassemblements	de la réglementation assez lourde autour des rassemblements - Demander aux AVQ → travailler en lien avec les voisins afin de répertorier les lieux où développer du lien social - Bornes avec un smiley rouge / vert pour avoir l'avis de la population ou écran interactif → à voir comment prendre en compte les résultats permet en plus d'éduquer - Cibler zone avec "souhaites-tu un jardin partagé ici ? "
De la fac de lettres à la place Carnot avec un focus sur le passage Manufactures entre les deux	Résolution 11 (Table 6) : <i>Partager l'espace public de tous les usagers pour favoriser le vivre ensemble.</i> <i>Développer la loi de la priorité au plus mou.</i> D'une manière générale, il faut partager l'espace public. Nous suggérons : - Un désenclavement des quartier avec notamment un accès plus simple / souple entre les lieux de vie notamment étudiants (RU, fac, bibliothèque) - Une transformation des places "lieu de passage" et "lieu de vie / convivialité" (plus de banc, plus de jeux d'enfants, équipement	Enquête auprès des usagers et des habitants par les étudiants en sociologie, droit et géographie
Préserver la foire et la guinguette !		

Zones	Résolutions	Recommandations de méthodes participatives
Autoroute cyclable sur la place Carnot	sportif) - Création d'autoroutes cyclables ou piétonnes où c'est possible (ex : Carnot / Léopold) - Les aménagements doivent protéger les plus vulnérables - Végétaliser la ville et quand ce n'est pas possible développer les aménagements mobiles (notamment à Carnot)	
Reouvrir les jets d'eau de la place Léopold ou pourquoi pas créer un miroir d'eau		